



Offre d'emploi

CHEF DE DIVISION TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

POSTE CADRE PERMANENT - TEMPS COMPLET

La Ville de L'Île-Perrot désire pourvoir le poste de chef de division travaux publics. On vous reconnaît par votre leadership, votre esprit d'équipe ainsi que votre approche citoyenne ? Vous êtes une personne rigoureuse et vous désirez mettre à profit vos compétences au service de la communauté ? Ce poste est pour vous !

OFFRE D'EMPLOI
CP-2024-017



À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 000 habitants, un budget de plus de 22 M\$.

La Ville peut compter sur l'engagement d'une centaine d'employés afin d'offrir des services contribuant à la qualité de vie, à la sécurité et au mieux-être de la collectivité.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du directeur des Services techniques, le chef de division travaux publics a pour mandat de planifier, diriger et organiser les opérations de sa division et d'en assurer le bon fonctionnement. Il coordonne, oriente et mobilise une équipe composée de contremaîtres et d'employés syndiqués cols bleus. Il collabore, avec la Direction, à l'établissement des orientations et des objectifs de sa division.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- ✓ Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de la division travaux publics.
- ✓ Déterminer, en collaboration avec la Direction, les orientations, objectifs et priorités de la division.
- ✓ Assister les contremaîtres dans la planification et l'exécution des opérations quotidiennes.
- ✓ Effectuer les contrôles nécessaires pour s'assurer du respect des échéanciers selon la planification et priorisation établies.



- ✓ Gérer de manière saine, optimale et efficiente les ressources humaines, financières et matérielles en s'assurant que les politiques, directives, règlements, lois et ententes de travail en vigueur sont respectés.
- ✓ Participer au processus de recrutement du personnel de sa division
- ✓ S'assurer que les activités d'opération sont conformes aux pratiques et normes approuvées, ainsi qu'aux plans et spécifications requis.
- ✓ Mettre en œuvre les mesures requises du programme de prévention pour assurer la santé et la sécurité au travail.
- ✓ Participer à la préparation budgétaire annuel et à l'élaboration du programme triennal d'immobilisation de la Ville en fonction des objectifs à atteindre.
- ✓ Collaborer à l'élaboration et à la planification des programmes d'entretien et de réparation de la Ville en fonction des objectifs à atteindre, contrôler la réalisation et assurer le maintien.
- ✓ Participer à la préparation de documents d'appel d'offres pour divers contrats de services.
- ✓ Préparer les spécifications pour l'achat de machinerie, d'équipement ou autre matériel.
- ✓ Collaborer à la gestion de certains contrats en sous-traitance. Superviser et coordonner les travaux selon les politiques, les priorités et les disponibilités des ressources. Assurer la coordination entre les intervenants impliqués dans les travaux.
- ✓ Offrir un service de qualité et entretenir de bonnes relations avec les citoyens, les clients internes et les divers fournisseurs en lien avec les services fournis;
- ✓ Assurer, au besoin, le suivi des plaintes et des requêtes.
- ✓ Proposer, optimiser, mettre en application des procédures, processus, méthodes de travail ou autres dans un esprit d'améliorations continues de la division
- ✓ Assurer la gestion des employés sous sa responsabilité (syndiqués et cadres), contribuer à leur développement professionnel et à la mobilisation de l'équipe.
- ✓ Participer à divers rencontres ou comité de travail.
- ✓ Faire vivre et promouvoir les valeurs organisationnelles : **Volonté**, **Intégrité** et **Partenariat**.
- ✓ Assumer tout autre mandat confié par la Direction.

EXIGENCES DU POSTE

- ✓ Détenir DEC en génie civil ou une combinaison de formation et d'expérience pertinente.
- ✓ Posséder cinq (5) ans d'expérience pertinente en gestion de personnel en milieu syndiqué.
- ✓ Avoir une expérience dans le milieu municipal (un fort atout)
- ✓ Avoir une expérience reliée au traitement de l'eau (un fort atout)
- ✓ Carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP)
- ✓ Permis de conduire valide (classe 5)

- ✓ Connaissance des lois et normes en santé et sécurité au travail
- ✓ Connaissances du logiciel *AccèsCité Territoire* (un atout)
- ✓ Maîtrise des programmes de la suite Microsoft Office.

Compétences recherchées :

- ✓ Courage managérial et capacité à gérer les conflits.
- ✓ Sens élevé des responsabilités et de l'imputabilité.
- ✓ Capacité à mobiliser les équipes vers un objectif commun.
- ✓ Excellent esprit d'équipe et de collaboration.
- ✓ Habilité en planification, organisation, gestion du temps et des priorités.
- ✓ Faire preuve d'un jugement pratique, d'initiative et d'une aptitude à analyser différents problèmes et à trouver des solutions appropriées.
- ✓ Sens du service à la clientèle et d'excellentes capacités relationnelles.
- ✓ Rigueur.
- ✓ Sens politique développé.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Poste permanent à temps complet – 40 heures par semaine
- ✓ Échelle salariale : 77 146 \$ à 96 432 \$
- ✓ Journées de vacances selon la politique des conditions de travail des employés cadres
- ✓ Douze (12) jours de congés maladie/personnel monnayables
- ✓ Deux (2) congés mobiles
- ✓ Régime complémentaire de retraite à prestations déterminées
- ✓ Programme d'assurances collectives complet dès l'entrée en fonction
- ✓ Programme d'appréciation de la contribution.

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 23 septembre 2024 à 16 h, à eguilbault@ile-perrot.qc.ca

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

